

2006-01-18

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Crédits aux particuliers – Analyse des données de la Centrale des Crédits aux Particuliers

**BNB Working Paper 78 - Document Series**

[www.nbb.be](http://www.nbb.be)

Dans le contexte de la lutte contre le surendettement, la Centrale des crédits aux particuliers (CCP) a été transformée en centrale positive le 1<sup>er</sup> juin 2003. Grâce à l'enregistrement de presque tous les crédits à la consommation et crédits hypothécaires contractés à des fins privées par des personnes physiques résidant sur le territoire belge, ainsi que des éventuels défauts de paiement qui en découlent, la Centrale offre une image quasi complète des crédits octroyés aux particuliers.

Ce *Working Paper* propose une analyse approfondie des données provenant de ce fichier unique et presque exhaustif. Partant des informations sur les contrats et les emprunteurs enregistrées dans les volets positif et négatif de la Centrale, l'étude met en lumière, dans un premier temps, la structure du marché belge du crédit aux particuliers et les caractéristiques des différents types de crédit. L'étude souligne non seulement les particularités de chaque type de crédit mais démontre également que les risques de défaut de paiement varient avec certaines caractéristiques des contrats de crédit.

Le *Working Paper* examine ensuite les comportements d'emprunt et de remboursement des emprunteurs en fonction des caractéristiques dont dispose la CCP à leur sujet, à savoir leur âge et leur lieu de résidence. Des divergences évidentes apparaissent lorsque ces variables sont prises en compte.

En ce qui concerne le comportement d'emprunt en fonction de l'âge des emprunteurs, les résultats de l'étude portant sur la répartition relative des classes d'âge pour les différents types de crédit concordent avec la logique de la théorie du cycle de vie. L'enquête sur le comportement de remboursement confirme, pour le crédit aux particuliers, l'idée selon laquelle les jeunes emprunteurs assument en règle générale un plus grand risque que leurs aînés ; le phénomène inverse semble cependant prévaloir pour les crédits hypothécaires. Ces différences laissent entrevoir que d'autres facteurs interviennent dans le processus de défaut de paiement pour ces deux types de crédit et qu'il convient dès lors de nuancer quelque peu les résultats.

L'examen du lieu de résidence met également au jour un certain nombre de différences dans les comportements d'emprunt et de remboursement. Ainsi, les trois régions se distinguent les unes des autres quant à leur besoin de crédit (proportionnellement à la population majeure), la composition de leur portefeuille de crédit et l'importance relative des catégories de dispensateurs de crédit auxquelles recourent leurs populations ; les informations portant sur les différents arrondissements s'inscrivent dans la lignée des résultats de l'étude par région. Les données régionales relatives au comportement de remboursement indiquent également d'importants écarts entre régions : Bruxelles et la Wallonie comptent en effet un nombre relativement plus élevé de dossiers défectueux que la Flandre. Les informations sur les remboursements par arrondissement laissent apparaître, à quelques exceptions près, une répartition bipartite similaire du pays. Elles présentent en outre une forte corrélation avec certaines données régionales d'ordre socioéconomique, dont, plus particulièrement, le taux de chômage masculin.